

# FICHE INDIVIDUELLE / CANTINE SCOLAIRE

## ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... Classe : ..... Ecole : .....

## PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

MAIL (Impératif pour ouvrir le compte en ligne) : .....

## PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

## PROBLEME(S) MEDICAL(AUX) EVENTUEL(S) A SIGNALER (ALLERGIES...)

.....  
.....

## INSCRIPTION AU SERVICE

Je, soussigné(e).....(père - mère - tuteur légal), inscrit mon enfant au service de restauration scolaire dans les conditions précisées ci-dessous.

➤ **La réservation des repas de restauration scolaire se fait uniquement en ligne  sur le site [www.gestion-cantine.com](http://www.gestion-cantine.com)**

1- Dès la réception de la fiche d'inscription, la Mairie ouvre pour chaque famille un compte en ligne, vous recevrez alors vos codes de connexion par mail.

2- Lors de la première visite, vous aurez à renseigner des données (coordonnées, mode de règlement, RIB si choix du prélèvement automatique...)

3- Ensuite, depuis votre espace, vous pourrez réserver les repas pour les périodes de votre choix, visualiser vos encours, paramétrer un rappel d'inscription à envoyer par mail, consulter l'historique de vos factures mensuelles...)

➔ En cas de difficultés avec la démarche d'inscription en ligne (pas de connexion internet par exemple), n'hésitez pas à **contacter la Mairie**. En l'absence d'ouverture de compte auprès de la Mairie, votre enfant ne pourra pas bénéficier du service de restauration scolaire.

### ATTENTION :

➤ Vous pourrez inscrire votre enfant à la cantine **jusqu'au dimanche soir (minuit) précédant la semaine concernée**. Si vous n'inscrivez pas votre enfant dans le délai requis, le repas vous sera surfacturé (selon le tarif déterminé par délibération)

➤ Si votre enfant était inscrit et qu'il ne déjeune finalement pas à la cantine pour une raison autre que médicale (*certificat médical à produire en Mairie*), le repas vous sera facturé au prix normal.

➤ **Mon enfant nécessite un Plan d'Accueil Individualisé (PAI).**

Précisez : .....

Date et signature :

**TOURNEZ SVP ➔**

## REGLEMENT DES FACTURES

**Je choisis de régler mes factures par :**

**Prélèvement automatique** (Ce mode de règlement est **PRIORITAIRE**) le **05 du mois M+2** suivant le mois facturé. (*Par exemple, le montant de la facture de septembre sera prélevé le 05 novembre*)

→ Pour ce mode de règlement, **merci de joindre un RIB et de remplir le mandat de prélèvement ci-joint** (*un par famille suffit*).

**Chèque/ espèces à la Trésorerie ou par Carte Bancaire (via TIPI)** dès réception de l'avis de sommes à payer envoyé par le Trésor Public à mon domicile.

**NB:** si vous choisissez ce mode de règlement et que des impayés sont constatés sur plus de 3 mois, vous devrez adhérer au prélèvement automatique pour continuer à bénéficier du service de restauration scolaire.

## REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE DE CANTINE SCOLAIRE

Toute inscription au service vaut acceptation du règlement intérieur. Ce dernier est consultable en ligne sur le site internet [www.meslan.fr](http://www.meslan.fr) (rubrique Cantine / inscription au service) ou remis sur simple demande en Mairie.

Je m'engage à m'y conformer et à informer mon enfant des dispositions de ce règlement.

**Date et signature :**

## AUTORISATION EN CAS DE PROBLEME MEDICAL

Je, soussigné(e).....(père - mère - tuteur légal), autorise le personnel communal à faire transporter mon enfant à l'hôpital et/ou à faire pratiquer par un médecin les soins nécessaires en cas de problème survenant à mon enfant pendant le temps passé au restaurant municipal.

**Date et signature :**

## REMARQUES ET SUGGESTIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....